

Info Birmanie et Justice For Myanmar demandent urgemment au gouvernement français d'enquêter sans délai sur les avoirs de Theint Win Htet en France, de les geler et d'évaluer s'il y a lieu de remettre en question son droit de séjour en France.

Le 3 avril 2024, les avocats français William Bourdon et Lily Ravon, agissant en tant que conseils pour Justice For Myanmar, ont signalé Theint Win Htet aux autorités françaises en leur demandant de geler tous ses avoirs sur le territoire français et d'envisager le retrait de son droit de séjour en France. Ils ont également écrit à HEC Paris pour demander à l'école d'informer les autorités françaises sur les sources de financement de Theint Win Htet et d'envisager de révoquer son admission.

HEC bénéficie du statut d'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire (EESC) et, à ce titre, la CCI Paris Ile-de-France est l'un de ses principaux actionnaires. Le 5 avril 2024, Info Birmanie et Justice For Myanmar ont écrit à la CCI Paris Ile-de-France pour faire part de leurs préoccupations concernant la présence de Theint Win Htet à HEC, HEC Investment Club et International Consulting Club, du soutien implicite des nombreux chefs d'entreprise et institutions qui siègent au conseil d'administration que cette admission à HEC pourrait impliquer, et des risques liés à l'utilisation des connaissances et du réseau mis à disposition de Theint Win Htet dans le contexte birman.

Theint Win Htet est membre de la famille fondatrice du Shwe Byain Phyu Group of Companies, un conglomérat en relation avec l'armée birmane. D'après son profil LinkedIn, elle a été admise à HEC Paris, une école de commerce française réputée.

Le [groupe Shwe Byain Phyu](#) est un important conglomérat qui entretient des liens étroits avec l'armée birmane, notamment un partenariat pour l'importation de pétrole avec Myanma Economic Holdings Limited (MEHL), une société sanctionnée par l'Union Européenne (UE), et des intérêts dans les secteurs de l'exploitation minière et du bois, qui sont désormais dominés par des entreprises d'État sous le contrôle de la junte, sanctionnées également par l'UE.

En raison des affaires de sa famille avec la junte militaire birmane et de ces consortiums, les [États-Unis ont sanctionné](#) le 31 janvier 2024 Theint Win Htet, son frère Win Paing Kyaw, ses parents Thein Win Zaw et Tin Latt Min, ainsi que le Shwe Byain Phyu Group of Companies. Dans l'annonce de ces sanctions, les États-Unis ont noté le rôle de Theint Win Htet, de son frère et de sa mère dans « *diverses entreprises étroitement liées au régime* ».

En 2022, le groupe Shwe Byain Phyu [a pris le contrôle de Telenor Myanmar](#), rebaptisé ATOM Myanmar, mettant en péril les données personnelles de millions d'utilisateurs, alors que la junte tente de renforcer la surveillance dans le cadre de sa campagne de terreur contre le peuple de Birmanie.

Depuis le coup d'État de l'armée, Theint Win Htet est actionnaire et gérante de [One Telecom Company Limited](#), une société créée lors de l'acquisition de Telenor Myanmar par Shwe Byain Phyu. En 2023, Theint Win Htet a effectué un stage chez ATOM Myanmar en tant qu'analyste financière.

Theint Win Htet a également détenu des parts dans Min Shwe Myine Enterprise Limited, une société pétrolière du Myanmar qui a formé un [consortium en 2022](#) pour « *trouver des fournisseurs fiables en Russie afin de renforcer le partenariat Myanmar-Russie* ».

Selon les sources de Justice For Myanmar, les dépenses de Theint Win Htet pour financer son mode de vie et ses études en France sont prises en charge par sa famille.

Info Birmanie et Justice For Myanmar appellent l'UE à imposer d'urgence des sanctions au groupe Shwe Byain Phyu et à ses propriétaires et directeurs, dont Theint Win Htet, et à renforcer ses sanctions ciblées pour bloquer l'accès de la junte aux fonds, aux armes, aux équipements et au carburant d'aviation, en coordination avec ses alliés.

Yadanar Maung, porte-parole de Justice For Myanmar, déclare :

« Le fait que Theint Win Htet puisse étudier en France est un nouveau signe du grave manque de coordination des sanctions imposées après la tentative illégale de coup d'État de l'armée. »

« La présence de Theint Win Htet en France compromet les sanctions de l'UE à l'encontre des partenaires commerciaux du groupe Shwe Byain Phyu et les sanctions des États-Unis à l'encontre de Theint Win Htet et des membres de sa famille. »

« La France devrait rapidement enquêter et geler tous les avoirs en France appartenant à Theint Win Htet ou aux membres de sa famille et lui interdire l'accès au territoire français. »

« Depuis plus de trois ans, le peuple du Myanmar résiste courageusement à la tentative de coup d'État manqué de l'armée. La France devrait se ranger du côté du peuple et envoyer un message clair selon lequel les complices de la junte birmane ne sont pas les bienvenus sur son territoire. »

Johanna Chardonneras, coordinatrice d'Info Birmanie, déclare :

« L'intégration à HEC d'une étudiante sous sanctions américaines pour ses liens avec la junte militaire birmane, responsable de graves violations des droits humains, est symptomatique du laisser-faire en place sur le dossier birman. »

« En partageant ses connaissances et son réseau avec Theint Win Htet, HEC, sa direction, son conseil d'administration et ses actionnaires font preuve, au mieux, d'un manque flagrant de diligence dans la procédure d'admission, au pire, d'un mépris pour la lutte du peuple birman pour la liberté. »

« C'est depuis la France que Theint Win Htet continue d'exercer son actionnariat dans le groupe Shwe Byain Phyu, générant des revenus pour la junte et contribuant à la répression sanglante de ses concitoyens. Il appartient donc au gouvernement français de prendre les mesures qui s'imposent, en corollaire de ses condamnations répétées des crimes et exactions commis par la junte militaire et ses déclarations répétées de soutien au peuple birman.